



APPEL

Montreuil, le 06 mars 2024

MOBILISATION DES RETRAITÉ·E·S

# LE 26 MARS 2024, RETRAITÉ·E·S CHEMINOT·E·S, MOBILISONS-NOUS !

**Pour la revalorisation des pensions, la défense, le maintien et le renforcement de leurs droits, les retraité·e·s cheminot·e·s seront avec l'ensemble des retraité·e·s du pays, dans une démarche unitaire, massivement mobilisés le mardi 26 mars 2024.**

Les retraité·e·s sont les grands oubliés du gouvernement Attal. En effet, lors de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée Nationale, pas une seule fois le Premier ministre a prononcé le mot « retraité ». Une déclaration ancrée à droite toute, dans la continuité des gouvernements précédents, amplifiant la libéralisation de l'économie, accentuant la précarisation de la population, et les retraité·e·s n'y échappent pas, s'attaquant aux droits sociaux, au logement social et à la loi SRU, supprimant aussi des normes environnementales, etc.

Aucune allusion à une nouvelle revalorisation des retraites et pensions de base, ni du taux de pension de réversion alors que 50 % des 17,3 millions de retraité·e·s ont des pensions en-dessous du SMIC et que 1,4 million sont considérés comme pauvres avec des retraites inférieures à 965 €.

Avec une augmentation des pensions largement inférieure à l'inflation en 2023 (0,8 % pour 4,9 % d'inflation), les retraité·e·s ont perdu du pouvoir d'achat. Les mobilisations ont obligé le Gouvernement à concéder une revalorisation des pensions de 5,3 % au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (au titre de l'année 2023), soit la stricte application du Code de la Sécurité sociale qui stipule que les pensions doivent être revalorisées au niveau de l'inflation. Sauf que, depuis son arrivée au pouvoir, Macron ne le respecte pas, dégradant fortement le pouvoir d'achat, à quoi il faut ajouter la CSG, la CASA, la CRDS. Ce sont ainsi des dizaines de milliards d'euros qu'il a ainsi ponctionnées dans la poche des retraité·e·s.

Pour le moment, aucune augmentation n'est envisagée au titre de l'année 2024 avec une inflation prévue autour de 3,7 %.

Pendant ce temps, les prix continuent d'exploser. En 2 ans, les produits alimentaires ont augmenté de 29 %, le gaz de 80 %, l'électricité de 28 %...

De nouvelles hausses des prix de l'électricité, des mutuelles et complémentaires santé, de franchises sur les médicaments, des loyers, des transports... sont à l'ordre du jour.

Les retraité·e·s cheminot·e·s et les veufs et veuves de cheminot·e·s n'échappent pas à ce rouleau compresseur libéral.



Cela pourrait être aggravé par la volonté de la direction SNCF de mettre en place une complémentaire santé obligatoire pour les actifs et actives statutaires, qui aurait pour effet de les sortir de nos mutuelles cheminotes avec de lourdes conséquences financières, entraînant de fortes augmentations des cotisations pour les retraité·e·s, ce qui constitue une véritable atteinte au droit à la santé et aux soins !

La réforme des retraites de 2023, qui a vu des mobilisations historiques pour s'y opposer, pourrait avoir des conséquences négatives sur nos droits acquis, comme la remise en cause de la pension de réversion sans condition d'âge et de revenu, tout comme le versement de la pension à terme à échoir (début du mois).

**Les moyens existent pour une véritable politique sociale répondant aux besoins et à nos revendications.** On assiste au gavage des actionnaires du CAC 40, avec 97,1 milliards d'euros qui leur ont été versés en 2023, soit une augmentation de 17 milliards en un an.

Ce sont aussi 84,8 milliards d'exonérations de cotisations sociales, un véritable détournement de la richesse créée par le seul travail au profit de la finance et au détriment de la Sécurité sociale, de la santé, des retraites...

**Les services publics sont sabordés.** Qu'il s'agisse des transports, de l'énergie, de la santé, de l'éducation, La Poste..., aucun n'y échappe, alors que les besoins sont immenses !

La libéralisation-privatisation qui nourrit uniquement le Capital se fait au détriment de l'intérêt général, des usagers et de la population !

Dans le même temps, la loi de programmation militaire 2024-2030 prévoit un budget historique de 413 milliards d'euros.

**Pour la CGT, les retraites doivent être revalorisées immédiatement de 10 % et des mesures doivent être prises pour qu'aucune retraite ne soit en-dessous du SMIC.**

**Mettons en avant nos revendications pour que le minimum de pension soit au niveau du SMIC revendiqué par la CGT à 2000 € brut.**

**LE 26 MARS 2024, EN MASSE, PARTICIPONS AUX RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS ORGANISÉS DANS L'UNITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE, PORTONS NOS EXIGENCES REVENDICATIVES EN MATIÈRE DE REVALORISATIONS DES PENSIONS, D'ACCÈS AUX SOINS ET DU DROIT À LA SANTÉ ET DE RECONQUÊTE DES SERVICES PUBLICS.**

